



CARTE 07 SENNE danoise SENNE écossaise

Senne danoise et senne écossaise
 Arrêté n°152 du 22/04/2022 -
 L'usage de la senne danoise, de la senne écossaise et de sennes manœuvrées par deux bateaux, dont les codes engins FAO sont respectivement SDN, SSC et SPR, est interdit.
 Source : AGLIA

- Usage interdit
- Dérogations possibles (1)

(1) Des dérogations pourront être accordées par la DIRM Sud-Atlantique dans la zone au Nord du parallèle 45°35'N, à l'exception des zones où le chalutage est actuellement interdit (...)

Bande des 3 milles
 Décret n°2014-1608 du 26/12/2014
 Interdiction des filets remorqués dans les 3 milles
 Source : SHOM

Intra-bassin Arcachon
 Arrêté du 08/06/2023 - Délibération n°2023-B07
 Licence "intra-bassin d'Arcachon"
 Source : CNSP (modifiée)

- Senne non autorisée

Pêche interdite pour cet engin
 Source : OFB/SHOM

- Cantonnement de pêche
- Coffre du centre d'essai des Landes
- Pêche interdite pour cet engin
- Pose d'engins fixes de pêche interdite (ZMFR)

Limites maritimes - Source : SHOM

- Limite des 3 milles
- Limite des 12 milles (mer territoriale)
- Limite des 24 milles (Zone contigüe)
- Frontière maritime
- Limite régionale

1:1 200 000 EPSG 3857 - Septembre 2023
 0 15 30 MN